Nations Unies A/54/511/Add.1



Distr. générale 5 janvier 2000 Français

Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 118 de l'ordre du jour

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Jan Piotr Jaremczuk (Pologne)

I. Introduction

- 1. Les recommandations antérieures de la Cinquième Commission à l'Assemblée générale au titre du point 118 de l'ordre du jour figurent dans le rapport de la Commission publié sous la cote A/54/511.
- 2. La Cinquième Commission a repris l'examen de ce point à sa 50e séance, le 23 décembre 1999. Les déclarations et observations formulées au cours de cet examen sont consignées dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/54/SR.50).

II. Examen des projets de décision A/C.5/54/L.37 et A/C.5/54/L.38

A. Projet de décision A/C.5/54/L.37

- 3. À la 50e séance, le 23 décembre, la Commission était saisie d'un projet de décision présenté par le Président et intitulé «Décisions prises sur certains points de l'ordre du jour» (A/C.5/54/L.37).
- 4. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision A/C.5/54/L.37, sans le mettre aux voix (voir par. 7, projet de décision I).

B. Projet de décision A/C.5/54/L.38

- 1. À la même séance, la Commission était également saisie d'un projet de décision présenté par le Président et intitulé «Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2000-2001» (A/C.5/54/L.38).
- 2. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision A/C.5/54/L.38, sans le mettre aux voix (voir par. 7, projet de décision II).

III. Recommandations de la Cinquième Commission

3. La Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de décision ci-après :

Projet de décision I

Décisions prises sur certains points de l'ordre du jour

L'Assemblée générale décide que la Cinquième Commission doit poursuivre l'examen des points de l'ordre du jour ci-après à la reprise de sa cinquante-quatrième session :

Point 117 :	Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité
	des commissaires aux comptes;

- Point 118: Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 119: Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999;
- Point 120: Planification des programmes;
- Point 121: Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001;
- Point 122 : Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 124: Plan des conférences;
- Point 125 : Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 127 : Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne;
- Point 128 : Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban;
- Point 129 : Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola;
- Point 130 : Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité :

Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït; a) b) Activités diverses; Point 131: Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental; Point 132: Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge; Point 133: Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies; Point 134: Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II; Point 135: Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique; Point 136: Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre; Point 137: Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie; Point 138: Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti: Point 139: Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria; Point 140: Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda; Point 141: Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan; Point 142: Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991; Point 143: Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994; Point 144: Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine; Point 145: Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile; Point 146: Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies; Point 147: Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti; Point 148: Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala; Point 149: Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafri-Point 150: Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone:

- Point 151: Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
 - a) Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
 - b) Reclassement de l'Ukraine dans le groupe des États Membres visé à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale;
 - c) Reclassement de l'Afrique du Sud dans le groupe des États Membres visé à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale;
- Point 164: Gestion des ressources humaines;
- Point 166 : Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo:
- Point 169: Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental;
- Point 172: Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone;
- Point 173: Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental:
- Point 17 : Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
 - f) Nomination d'un membre du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.

Projet de décision II

Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2000-2001

L'Assemblée générale, conformément au paragraphe 6 de sa résolution 46/220 du 20 décembre 1991, approuve le programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2000-2001 qui figure dans l'annexe à la présente décision.

Annexe

Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2000-2001

A. Programme de travail pour l'année 2000

- 1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes
- 2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
- 3. Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001
- 4. Planification des programmes
- 5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
- 6. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique

- 7. Plan des conférences
- 8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
- 9. Gestion des ressources humaines
- 10. Régime commun des Nations Unies
- 11. Régime des pensions des Nations Unies
- Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne
- 13. Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- 14. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- 15. Rapport du Conseil économique et social
- Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

B. Programme de travail pour l'année 2001

- 1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes
- 2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
- 3. Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001
- 4. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003
- 5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
- 6. Corps commun d'inspection
- 7. Plan des conférences
- 8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
- 9. Gestion des ressources humaines
- 10. Régime commun des Nations Unies
- 11. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne
- 12. Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- 13. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- 14. Rapport du Conseil économique et social
- 15. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

5